

## COMPTE RENDU DU 8 DECEMBRE 2020

Date de convocation : 29 novembre 2020

Etaient présents : Mrs FOSSARD Guy, LESAULNIER LEVAVASSEUR, COLLART, SUZANNE, LETABLIER, Mmes HARDY, ENDELIN, Mrs LAVALLEY, BLOT

Pouvoir : M LERENARD Claude a donné pouvoir à M COLLART

Excusé : M LERENARD

Secrétaire de séance : MME ENDELIN

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 29 OCTOBRE 2020**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du dernier conseil municipal.

### **CREATION DU NOUVEAU CIMETIERE / CHOIX DES ENTREPRISES**

Suite à l'ouverture des devis par les commissions appel d'offres et travaux le 23 novembre 2020 et après analyse, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, choisit les entreprises suivantes :

Poste 1 : clôture entreprise P. POISSON TP pour 7 617,60 € HT

Poste 2 : 1 portail avec 2 vantaux et 1 portillon : entreprise P. POISSON TP pour 2 325,35 € HT

Poste 3 : cheminement et parking : entreprise P. POISSON TP pour 14 296 € HT+ amené et repli chantier + DICT pour 219 € soit 14 515 € HT

Poste 4 : végétaux : JARDILAG pour 1 364,10 € HT

Poste 5 : Gazon : JARDILAG pour 1 000 € HT

Monsieur le Maire est autorisé par le Conseil à signer les devis avec les entreprises retenues.

### **COMPTE-RENDU DES TRAVAUX ET VISITES REALISES**

- Le curage a été réalisé par l'entreprise LEMENAND sur une longueur de 4 700 m environ. Trois buses ont été nécessaires à la Maugerie au lieu des deux prévues.
- Les travaux de nettoyage du mur du cimetière seront normalement effectués en fin d'année.
- Suite à la visite technique sur place de la salle polyvalente de la commission sécurité le 3 novembre et avant réunion de celle-ci à la sous-préfecture le 27 novembre, plusieurs prescriptions de travaux ont été réalisées : nettoyage de la hotte, contrôle des appareils de cuisson et de la VMC, changement des blocs sécurité. La salle étant conforme, la commission a rendu un avis positif à l'ouverture au public pour les 5 années à venir
- Rencontre en visioconférence le 10 décembre avec PRYTECH afin d'aborder la programmation des travaux de finition dans le lotissement Altavilla après la vente de la dernière parcelle.

### **PROPOSITION ET DELIBERATION TARIFICATION SALLE POLYVALENTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021**

Sur proposition de Monsieur Le Maire, considérant que les tarifs n'ont pas été actualisés depuis 2001, le Conseil Municipal, décide une augmentation des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2021 comme suit :

Location week-end salle polyvalente :

- Habitant commune : 120 €, versement arrhes 60 € à la réservation
- Hors commune : 240 €, versement arrhes 120 € à la réservation

Location courte durée : vin d'honneur, réunion, location courte sans cuisine

Habitant commune : 35 €

Hors commune : 50 €

1<sup>ère</sup> utilisation gratuite pour les associations communales avec forfait gaz de 8 €

Caution de 400 € et attestation d'assurance demandées avant remise des clés

Electricité : 0.25 € le kW pour toute location

Location vaisselle : pas de changement : couvert complet 0.80 € demi-couvert 0.40 € pièces supplémentaires 0.08 €

Location salle de réunion et cantine : hors périodes scolaires

Salle de réunion : location sans cuisine 30 € par jour location hors salle : tables 2 €, chaises 0.50 €

Cantine : pas de changement : 50 € habitants commune, 80 € hors commune avec caution de 80 € et attestation d'assurances demandées.

Cette augmentation des tarifs ne s'appliquera pas aux personnes ayant versé des arrhes pour une location en 2020 et qui ont souhaité, au vu de la crise sanitaire reporter sur 2021 leur réservation.

## **ACTUALISATION ET CONVENTION UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE**

Après discussion, il s'avère nécessaire de remettre à jour la convention d'utilisation de la salle polyvalente, notamment en réactualisant le mobilier et matériel loué ainsi que les conditions d'utilisation. Une nouvelle version sera remise à chaque utilisateur, lors du versement des arrhes, celui-ci devra en prendre connaissance et la signer.

## **VIREMENT DE CREDITS TRAVAUX HOTEL BENOIT**

Les travaux de sécurisation prévus à l'Hôtel Benoist sur la D53 et VC 19 ont été réalisés en 2019 par le Conseil Départemental. Une convention avait été signée avec celui-ci pour la répartition à part égale (50%) des frais. Un titre de 13 125.24 € correspondant à ces travaux a été émis fin novembre par le Conseil Départemental. Mais après consultation de la Trésorerie, la dépense considérée comme une participation doit être mandatée au compte 204132 et non au compte 2112 compte initialement prévu au budget.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des présents, autorise le virement de crédits d'un montant de 13 500 € du compte 2112 au compte 204132 afin d'y inscrire les crédits nécessaires.

## **ACQUISITION DEFRILLATEUR**

Après étude des devis, le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'opter pour une location sur 5 ans d'un défibrillateur fourni par la société LIFEAZ avec armoire extérieure) pour un montant de 2 500 € HT + frais de port (30 €), soit 2 530 € HT (3 036 € TTC) en une seule échéance et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

Après de petits travaux nécessaires pour l'alimenter en électricité, il sera installé à l'extérieur de la salle polyvalente.

## **DELIBERATION INDEMNITE DU BUDGET AU TRESORIER RECEVEUR**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et des Régions

Vu l'arrêté du 16 décembre 1983 relatif au versement par les Communes et établissements publics locaux des indemnités de budget aux Comptables Publics chargés des fonctions de Receveur

Vu la nomination de Madame Janick GAILLARD-PRETI Receveur à la Trésorerie de Coutances le 2 juin 2020,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accorder à Madame GAILLARD-PRETI l'indemnité de budget à compter de sa gestion 2020.

## **COMPTE-RENDU CONSEIL ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2020**

Les principaux points évoqués sont les suivants :

- les effectifs attendus pour la rentrée de 2020 qui sont pour l'instant de 121 enfants
- les sorties et projets pédagogiques prévus en fin d'année scolaire 2020 qui n'ont pu avoir lieu suite à la crise sanitaire, sont reconduits en 2021
- Le détail des travaux réalisés et à réaliser pour le site de Hauteville (grillage cour écoles, rénovation des toilettes, vidéoprojecteur dans la seconde classe, remplacement du photocopieur très fatigué).

Transport scolaire, il est évoqué également la conduite à tenir par le personnel en cas d'immobilisation du bus (panne etc.). Celui-ci étant de compétence régionale, il est nécessaire d'obtenir une marche à suivre afin de définir les questions de responsabilité et gérer les situations d'urgence. Le conseil régional sera interrogé.

## **COMPTE-RENDU ACTIVITE CLEP-SDEAU**

Un document synthétique détaillant les chiffres clés de l'année 2019 et des indicateurs est remis à chacun des élus. Il y figure également la tarification 2020 ainsi que le coût d'une facture « type 120m<sup>3</sup> » qui est estimée à 301.29 €, soit un prix TTC au m<sup>3</sup> de 2.51 €.

Concernant le CLEP, au cours de la dernière réunion, il est évoqué les problèmes rencontrés au niveau du bassin de storage (difficultés et dysfonctionnements à la station dans le mélange et le traitement des eaux de l'ancienne carrière et de la rivière) nécessitant une étude d'environ 40 000 €. Le remplacement progressif des canalisations anciennes du réseau impactera la part proportionnelle. Elle passera de 0.47€ à 0.55€.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Le Bel** : suite aux travaux de curage, la pose d'une buse supplémentaire s'avère nécessaire afin de permettre une aire de croisement adaptée.
- **Devis appareil de levage tracteur-tondeuse** : accord de principe, mais nécessité de comparer avec d'autres fournisseurs avant d'engager son acquisition
- **Assemblée générale 2019 FDGDON** : Le maire rend compte succinctement de l'assemblée qui s'est tenue le 7 décembre. Activité moindre en 2019 sur la destruction des frelons asiatiques, mais reprise importante en 2020 notamment dans le centre Manche où les interventions s'avèrent plus nombreuses avant même la fin de campagne. Une très grande partie des collectivités adhèrent désormais à la lutte collective. Difficultés dans la lutte contre l'étourneau (dortoir important situé dans une zone protégée et inaccessible).
- **Enquête publique GAEC HULMER** : le maire informe de la mise en place d'une consultation du public relative à l'extension de l'unité de méthanisation, de l'élevage laitier et du plan d'épandage, installation soumise à l'enregistrement (ICPE). Celle-ci se déroulera du jeudi 7 janvier 2021 au jeudi 4 février 2021 inclus en mairie de Hauteville la Guichard aux heures d'ouvertures habituelles. Enquête également consultable sur le site de la préfecture. Un avis sera à rendre par les différentes municipalités des communes concernées par le plan d'épandage.
- **Déplacement conteneurs apports volontaires** : il est envisagé de le déplacer face au parking du futur cimetière au moment de la création de celui-ci.
- **Dossier LEADER chaufferie** : Le maire indique que la subvention LEADER (fonds européens) obtenue pour le co-financement de la chaufferie bois, initialement accordée pour 16 647 € sera portée à 19 565 € en compensation de la retenue de 2 918 € opérée sur la subvention Région Normandie au moment du versement. Une convention sera signée avant le versement de celle-ci.
- **Vœux** : en raison du contexte sanitaire actuel, il est décidé de leur annulation pour 2021
- **Repas Cheveux Blancs** : statu quo, pas d'organisation pour l'instant avant le retour à la normale de la situation sanitaire
- **Jumelage tripartite** avec SEZZADIO (Piemont italien) et TROINA. Une rencontre est prévue en visioconférence le 12 décembre pour aborder cette éventualité.